

Formulaire pour le don de titres cotés en Bourse

Pour faire un don de titres cotés en bourse à la FVSM veuillez suivre les étapes ci-dessous :

Informez la Fondation de votre intention de faire un don de titres.

Veuillez compléter ce formulaire et l'envoyer à l'adresse : fondation@villa.marcelline.qc.ca.

A. Coordonnées de la donatrice ou du donateur :

Nom et prénom	
Adresse	
Ville, province, code postal	
Téléphone domicile	
Téléphone au travail	
Adresse courriel	

B. Coordonnées du courtier de la donatrice ou du donateur :

Nom de la société	
Nom du courtier	
Adresse	
Ville, province, code postal	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	

C. Information sur les titres qui seront donnés et sur le compte de courtage

Nom des titres	
Numéro CUSIP	
Nombre d'unités données	
Numéro du compte de courtage	
Numéro CUID	

L'information ci-dessus sera traitée avec la plus grande confidentialité et sera transmise par la FVSM à son courtier.

J'autorise la Fondation de la Villa Sainte-Marcelline, ou son mandataire, à communiquer avec mon courtier aux fins de conclure la présente transaction.

Signature du donateur

Date

Vous trouverez ci-dessous les détails du compte de courtage.

Institution destinataire	BM
Numéro du compte/ Dealer/ Rep/ CUID CODE	23928347-15/ 9185/ FINS T009 DTC 5043/ NTDT
Coordonnées	Sara Nivine Taki BMO Gestion de Patrimoine, BMO Ligne D'Action & Nesbitt Burns 2015 Peel, Suite 200, Montréal (Québec) H3A 1T8 Courriel : Nivine.Taki@bmo.com Cellulaire : 514-250-5874 Télécopieur : 514-877-8191

Le montant du reçu d'impôt sera établi en fonction du cours de clôture à la date du transfert des titres à la FVSM.

merci